

28.11.2013

Salaires minimums sous la loupe

L'initiative populaire « Pour la protection de salaires équitables » demande l'introduction d'un salaire minimum légal de 22 francs par heure. Les partisans de cette mesure font valoir qu'elle renforcerait l'équité et qu'elle aurait même un impact positif sur l'emploi. Le présent dossier politique examine ces affirmations à la loupe, à la lumière des travaux des économistes. Il s'avère que l'initiative sur les salaires minimums aurait des effets négatifs surtout pour les personnes peu qualifiées et les personnes arrivant sur le marché du travail ou y effectuant leur retour – c'est-à-dire les groupes de personnes auxquels devraient en principe profiter les mesures de politique sociale. En outre, l'initiative nuirait à la compétitivité de l'industrie suisse. Confrontées à des hausses de coûts, de nombreuses sociétés seraient contraintes de délocaliser une partie de leur production à l'étranger. Enfin, un salaire minimum unique fait abstraction des différences de coût de la vie entre les régions et de la spécificité des conditions cadres dans les différentes branches.